

## ASSOCIATION QUARTIER CHARLET

54, rue Charlet  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 70 20



## Éditorial

C'est l'éternel recommencement ! Avec septembre, viennent la rentrée des classes, les chutes de marrons et de température, le vide grenier de l'AQC et bientôt la soirée châtaignes !

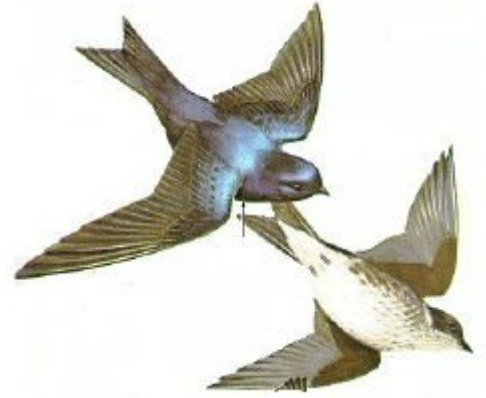
Pas moyen d'y déroger, la nature est ainsi faite que chaque année, aux mêmes périodes, on retrouve à peu près les mêmes événements.

Alors pour briser ce cycle infernal, j'ai posé ma voiture et me suis emparé d'un autre

cycle qui s'est vite révélé infernal lui aussi : le VÉLO !

Quand on habite près des marais dans un quartier comme le nôtre, le vélo est dans son élément ; en tout cas, c'est ce que je croyais, jusqu'à ce que diverses expériences ne viennent contrecarrer mon bel enthousiasme.

Tout d'abord, la météo : quand on n'étouffe pas sous les rayons brûlants de l'été indien, on est trempé par des averses aussi intempestives

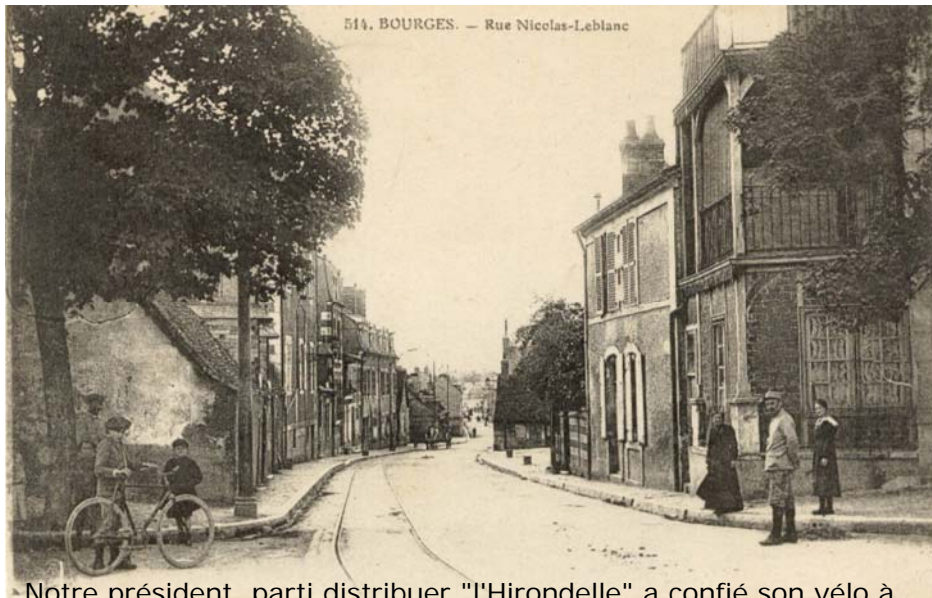


## L'HIRONDELLE DU QUARTIER CHARLET

qu'humides ; ensuite, le relief : qui a dit que le Berry était un plat pays ? Pour la rampe Saint Paul ou le Boulevard du Maréchal Joffre (version montante), le maillot à pois du meilleur grimpeur est une maigre consolation. Enfin, que dire de nos chères pistes cyclables, qu'elles nous soient réservées ou partagées (belle invention, ça !), quand on peut y rouler, mieux vaut avoir les fesses bien accrochées car les nids de poule le disputent aux rustines de goudron et de béton, quand on ne risque pas plus simplement de s'étaler sur un lit de sable que la balayeuse aurait omis de ramasser...

Vous l'aurez compris, j'aime bien le vélo, mais pas du tout ce qui va autour. Alors, il se peut bien qu'au vide grenier, à défaut de vieilles casseroles ou de patins à roulettes rouillés, j'aurai mis en vente, non sans regret ma chère bicyclette !

Philippe Creugny  
Président



Notre président, parti distribuer "l'Hirondelle" a confié son vélo à un jeune du quartier...

## ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET POUR L'ANNÉE CIVILE 2006

A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

désire adhérer pour l'année 2006 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

## Repas de quartier



C'est sur les rythmes toniques de la Batucada<sup>1</sup>, que nous avons démarré notre neuvième repas de quartier. Petit défilé en musique qui a entraîné la longue file des participants le long de l'Yévrette, tout d'abord sur le chemin des Communes, pour revenir ensuite par la rue Charlet.

Cet ensemble de jeunes, originaux jusque dans leurs costumes, ont su aspirer tous les participants dans un long serpent in rythmé, au son d'instruments dont les noms fleurissent comme un parfum

d'exotisme et se nomment le surdo, le repinique, la caixa, le tamborim, le chocalho, l'agogô, la cuica, ou encore l'apito.

C'est seulement après cette mise en bouche musicale que nous sommes passés aux réjouissances gustatives, puis que nous avons dansé sur des notes un peu plus traditionnelles.

Rendez-vous est donc pris pour un anniversaire spécial : la 10<sup>ème</sup> édition, très certainement en juin prochain.

## Vide grenier

Premier rendez-vous de rentrée

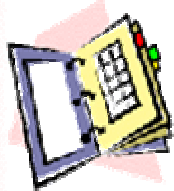
Le dimanche 17 septembre s'est tenu, sur le Boulevard Lahitolle, le vide-chambre, vide-grenier, organisé pour la 4<sup>ème</sup> fois en collaboration par l'Amicale Laïque des Écoles de Pignoux et l'AQC.

Cette année 49 participants s'étaient inscrits (un peu plus que l'année passée). Certes, il leur a fallu parfois improviser des abris divers contre la bruine, mais il y eut quelques rayons de soleil tout de même, et finalement cette brocante a été réussie.

Un rendez-vous à maintenir pour le quartier.



<sup>1</sup> La **batucada** est un genre de musiques percussives traditionnelles du Brésil, dont les formules rythmiques en font un sous-genre du samba.



## Manifestations à venir et à noter sur vos agendas



**Samedi  
14 octobre  
2006  
à 20 heures**

Soirée "châtaignes".  
Rendez-vous à "La chemiserie" au 61 rue Charlet.  
Chacun peut apporter :

- Une bouteille.
- Un dessert.
- Sa famille et sa bonne humeur.

Quant à nous, nous vous proposerons une veillée spectacle interprétée par le théâtre du vivant (avec Patrick Fischmann<sup>2</sup>) et intitulée :

### *Folles sagesse, sages folies Contes et autres chansons*

"Ici les folles sagesse  
côtoient les sages folies,  
les vraies paraboles pleuvent  
le temps d'une soirée sans télé :  
elles nous traversent  
sous un ciel d'étoiles sans stars"



**Lundi  
4 décembre  
2006  
à 17 heures**

Dans le cadre des **Journées du livre de jeunesse** qui se dérouleront en décembre, organisées conjointement par la Maison de la Culture de Bourges, l'association "Lire aux éclats" et la FOL du Cher,

L'association "**Lire aux éclats**" vous invite à une journée autour du livre et du conte

Salle polyvalente de l'école de Pignoux avec Catherine Gendrin.

*Catherine Gendrin raconte des histoires très simples mais qui ont du sens, en utilisant un langage rythmé, de la poésie et de l'humour. Ces histoires évoquent le quotidien des tout-petits mais prêtent aussi au rêve et à l'imaginaire.*



<sup>2</sup> Membre fondateur du Théâtre du Vivant

## ENQUÊTE SUR LES GRANDS TRAVAUX PROJETÉS À BOURGES

... Ne perdons pas de vue notre caractère de berrichon ; si on lui reproche l'esprit arrêté et la routine, on ne saurait lui refuser le calme et la prudence : deux qualités indispensables à une bonne administration.

Pour nous résumer, nous ne saurions trop engager ceux de nos concitoyens qui trouveraient qu'il y a du vrai dans nos réflexions, de se présenter sans hésitation dans les trois jours réservés à l'enquête (du 1er au 3 septembre) pour faire des dires en conséquence, lesquels pourraient se résumer ainsi :

1\_ Substitution d'une voie économique de simple communication au boulevard de vingt mètres du rond-point Fin-Renard à la rue de Saint-Amand, sauf la mise en état de rue de la faible partie comprise entre les établissements militaires et la route de Dun-le-Roi.

2\_ Suppression du boulevard direct de Saint-Ambroix à Saint-Louis, et son remplacement par la création de voies beaucoup moins coûteuses, reliant Saint-Ambroix à Saint-Bonnet, avec branchement desservant la place Saint-Bonnet et le marché couvert...

Ou subsidiairement :

Déviations du boulevard à son point de départ du pont Saint-Ambroix, au moyen d'une courbe à décrire dans le jardin Baraton.

3\_ Suppression du boulevard de Séraucourt à l'hôpital militaire.

4\_ Elargissement du boulevard Saint-Sulpice, du côté des jardins extérieurs, au lieu de le prendre sur la partie bâtie, si, comme nous le présumons, il y a économie.

5\_ Affectation des économies à retirer de ces suppressions et modification aux travaux ci-dessus énumérés, au fur et à mesure que la confection en sera possible, c'est-à-dire élargissement des rues Moyenne, Porte-Neuve, en prenant pour axe la place Planchat ; achèvement de la rue Saint-Ambroix ; élargissement de la rue des Arènes, à son débouché dans la rue d'Auron.

Elargissement et mise en viabilité des boulevards de ceinture, du pont de Saint-Ambroix à la porte Saint-Louis.

Enfin, construction et amélioration de nos chemins ruraux, classés ou non-classés.

En terminant, je ne puis me défendre d'une certaine crainte... celle des discussions que mes réflexions pourront soulever : mais qu'aurais-je à redouter ?

Ces discussions ne sauraient émaner, après tout, que de concitoyens également bien intentionnés. Et il est certainement un point sur lequel notre entente sera complète : c'est l'intérêt que tous nous devons porter sincèrement à la cité.

(Extrait du Journal du Cher du 29 août 1878)

### II<sup>ÈME</sup> LETTRE

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DU CHER

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'ajouter un mot à mes réflexions que vous avez eu l'obligeance de reproduire hier dans votre journal.

Les traverses des routes nationales n° 76 [de la porte Saint-Sulpice à la porte de Lyon] et n° 140 [du pont d'Auron à la gare par la rue des Arènes et le Poids-le-Roi] sont du ressort de la grande voirie.

Donc, (nous le disions hier) les élargissements que nous avons pris la liberté de signaler ne peuvent être faits qu'avec le concours de l'État. En cela, nous sommes parfaitement d'accord avec le rapport municipal.

Mais, certes, tous, nous devons être convaincus que jamais l'Etat, toujours parcimonieux en fait d'allocation de fonds aux communes, ne prendra les devants : il ne viendra évidemment à nous qu'autant que nous irons à lui ! ... que nous solliciterons sans relâche... Ce sont toutes démarches qui incombent à la municipalité soucieuse de nos intérêts.

En bonne justice, il faut reconnaître que si l'administration des ponts-et-chaussées n'est jamais la première à proposer des élargissements, et à plus forte raison ne veut les faire à ses frais exclusifs, surtout au point de vue d'un embellissement, elle se montre en revanche fort bien disposée pour les villes décidées à s'imposer d'énormes sacrifices afin d'obtenir l'élargissement des traverses des routes nationales.

C'est ainsi qu'en 1852, celles dont nous parlions plus haut ont été rectifiées avec le concours de l'Etat, afin de faciliter les accès de la gare et de créer l'entrée de ville.